

Conditions générales de vente

CROISIÈRES EN JOURNÉE OU EN SOIRÉE A BORD DU MAXI- CATAMARAN E-COLORATO

Sarl LEVANT'IN au capital de 342 000 euros

Siège social : 1 rue de la République 13002 Marseille – SIRET 453 387 359 00038

ARTICLE 1 - Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent pour les prestations de services suivantes ci-après désignées les Services ou le Service : Croisières brunch journée calanques, Croisières l'incroyable histoire de la cité phocéenne, Croisières sunset dinner, Croisières Holy Boat

Pour tout autre service tels que les privatisation du bateau, le service commercial de LEVANTIN dont les coordonnées figurent dans la rubrique "contact" du site internet "levantin.fr", transmet au client un contrat de réservation récapitulant le contenu de la prestation et des conditions générales de vente propre au service concerné.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat de Services proposés par LEVANTIN ('le Prestataire') aux clients non professionnels et professionnels ('Les Clients ou le Client').

Les caractéristiques principales des Services (contenu, tarifs, durée, lieu, etc.) sont présentées sur le site internet "levantin.fr". Pour toutes les modalités spécifiques tenant notamment à la réservation, aux modalités de paiement, aux modalités d'annulation, etc., le Client devra se référer aux présentes conditions générales de vente.

Le Client est tenu de prendre connaissance des présentes Conditions Générales de Vente avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Les coordonnées du Prestataire sont les suivantes :
Dénomination sociale : LEVANTIN CATAMARANS
Montant du capital social : 342 000 euros
Siège social : 1 RUE DE LA REPUBLIQUE 13002 Marseille

Adresse email : info@levantin.fr
Téléphone services clients : 04 91 24 40 40

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur à la date de passation de la commande.

La validation de la commande de Services par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

Le Client reconnaît avoir la capacité requise pour contracter et acquérir les Services proposés par le Prestataire.

ARTICLE 2 - Commandes

Le Client est informé qu'en dessous de 15 passagers au départ des croisières le prestataire se réserve le droit d'annuler les croisières.

Pour les croisières brunch et sunset dinner, les Clients qui ont un régime alimentaire spécifique pourront amener leur propre repas sous réserve qu'il le signale au minimum 24h avant la croisière par mail à l'adresse suivante : delphine@levantin.fr. Le coût du repas facturer dans le prix des billets brunch mer et calanques et sunset dinner ne pourra cependant pas donner lieu à un remboursement.

Les menus sont affichés à titre indicatif et en fonction de contraintes d'approvisionnement et de choix des cuisiniers, ils peuvent faire l'objet de modifications, LEVANTIN garantissant un niveau de qualité de prestation identique pour le Client.

2.1 Commande par Internet

Le Client sélectionne sur le site les Services qu'il désire commander, Le Client est informé sur les différentes étapes à suivre pour confirmer sa commande. Le Client a la possibilité, avant de confirmer sa commande, de vérifier le détail, le prix total et de corriger d'éventuelles erreurs dans sa commande.

Une fois la commande terminée, le Prestataire en accuse réception, sans délai injustifié, par voie électronique.

Toute commande passée constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

ARTICLE 3 - Tarifs

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur à la date de la confirmation définitive de commande par le Client. Les prix sont exprimés en Euros, TTC.

Le Prestataire se réserve le droit de modifier les prix de ses prestations à tout moment.

Une facture peut-être établie par le Prestataire sur simple demande par mail ou au moment de l'achat sur notre plateforme de billetterie en ligne weezevent.

ARTICLE 4 - Conditions de paiement

LEVANTIN CATAMARANS accepte les règlements en espèces en euros, les chèques tirés exclusivement sur une agence bancaire domiciliée en France, les chèques vacances à hauteur de 50% de la somme due, les cartes bancaires agréées par le service commercial (visa, Master Card, American Express).

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues au Prestataire.

Le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations.

Aucun frais supplémentaire, supérieur aux coûts supportés par le Prestataire pour l'utilisation d'un moyen de paiement ne pourra être facturé au Client.

ARTICLE 5 - Fourniture des Prestations

5.1 Annulation du fait du client

Les services proposés par LEVANTIN CATAMARANS ne sont pas soumis à l'application d'une quelconque faculté de rétractation .

Pour autant, LEVANTIN CATAMARANS accorde au client la possibilité de céder sa place à une tierce personne si ce dernier ne peut pas participer à la croisière prévue, ou de reporter sa croisière à une date ultérieure mais dans la saison en cours et dans la limite des places et des croisières disponibles. Les reports de date ne sont possibles que si le Client informe le prestataire par mail au minimum 72h avant la croisière pour la quelle il a acheté son billet.

- Aucun remboursement n'est possible
- Aucun report ne sera possible si le client prévient le prestataire passé le délai de 72h avant sa croisière

5.2 Annulation du fait de Levantin Catamarans

Dans l'éventualité d'une impossibilité de réaliser tout ou partie du Service après passation de la commande, à la date convenue, le Prestataire informera le Client par courriel, ou par téléphone dans les meilleurs délais et lui proposera :

- soit un remboursement de son billet. Le remboursement s'effectuera par le moyen de paiement utilisé par le Client pour régler sa commande
- soit un report de sa prestation

La Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

ARTICLE 6 - RESERVE ET RECLAMATION

A défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le Client lors de la réception des Services, ceux-ci seront réputés conformes à la commande, en quantité et qualité.

Les réclamations de nature commerciale devront être adressées par lettre recommandée avec accusé de réception à la société LEVANTIN, au plus tard dans un délai de 15 jours à compter de la date de la prestation effectuée. Les réclamations ne seront admises, que dans la mesure où les difficultés dont elles font l'objet auront été signalées sur place afin de permettre d'y remédier et de limiter le préjudice que pourrait invoquer le client. Les réclamations seront examinées avec le plus grand soin et LEVANTIN s'efforcera d'y apporter une réponse appropriée.

Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de ces formalités et délais par le Client.

ARTICLE 7 - DEROULEMENT DES CROISIERES

7.1 Droits et obligations de LEVANTIN CATAMARANS

LEVANTIN s'engage à mettre en oeuvre les moyens appropriés pour assurer le bon déroulement des croisières dans les conditions prévues à la réservation et déclare avoir souscrit les assurances nécessaires à l'exercice de ses

activités.

Les croisières étant soumises aux règles applicables à la navigation intérieure, LEVANTIN se réserve le droit de modifier, sans préavis ni indemnité, ses croisières (notamment en ce qui concerne l'itinéraire, la durée, les horaires, le bateau...) ou de les annuler à tout moment, y compris le jour du départ, en application des règles susvisées ou en cas notamment, et sans que cette liste soit limitative, de force majeure, d'actes ou de menaces terroristes, de crue subite, d'inondations, d'intempéries, d'orages, d'instructions données par l'administration, d'incidents mécaniques et de façon générale de tout événement de nature à mettre en péril la sécurité des personnes et biens transportés.

7.2 Droits et obligations des clients

Au plus tard 15 minutes avant l'heure prévue pour le départ, le client doit se présenter au lieu d'embarquement du bateau. Si le client arrive après le départ du bateau, il ne pourra prétendre à aucun remboursement ni dédommagement.

LEVANTIN se réserve le droit de refuser l'embarquement des passagers dont le comportement (par exemple l'état d'ébriété) serait de nature à troubler le bon déroulement de la croisière. Il ne sera par ailleurs admis sur le bateau aucun animal, ni matériel qui pourraient se révéler dangereux pour le personnel ou les passagers.

A compter du moment où il est invité à embarquer, chaque passager devra se conformer strictement aux instructions et consignes de sécurité données par le personnel du bateau et sera tenu de veiller à sa propre sécurité et à celles des personnes dont il aurait la garde et/ou des biens (vêtements, bagages et autres effets personnels) dont il serait propriétaire, détenteur ou gardien ; chaque passager s'interdit en particulier de s'introduire dans les espaces non autorisés du bateau ; Il est interdit d'apporter à manger et à boire (autre que de l'eau) à bord (sauf autorisation préalable écrite accordée par un membre de la société Levantin. Si le client participe avec une des croisière avec un enfant en bas âge il lui est cependant autorisé d'apporter de la nourriture pour bébé. Il est possible de fumer uniquement à proximité du bar. Il est interdit de jeter les mégots de cigarettes à la mer ou sur le bateau.

Dans l'hypothèse d'absorption de boissons alcoolisées au-delà de la norme par le client, celui-ci sera seul responsable des éventuels préjudices matériels et corporels subis par lui-même et/ou par un tiers.

ARTICLE 8 - LES BONS CADEAUX

Les bons cadeaux émis par LEVANTIN sont valable sur la saison en cours uniquement (généralement de mai à septembre). Au-delà de la date limite, les bons cadeaux ne sont ni remboursables, ni échangeables. Il est impératif de réserver sa place par mail à l'adresse : delphine@levantin.fr en indiquant votre nom, téléphone, n° de bon cadeau et date de croisière choisie (à consulter dans la rubrique planning de notre site internet levantin.fr). Il est obligatoire présenter le bon cadeau avant tout embarquement le jour de la prestation. Si le client ou le bénéficiaire n'est pas présent le jour de la prestation, le bon cadeau n'est ni remboursable ni échangeable. Les bons cadeaux perdus ou volés ne peuvent donner lieu ni à un échange ni à un remboursement. Les réservations pour les prestations des bons cadeaux se font sous réserve de disponibilité.

ARTICLE 9 - RESPONSABILITES

Les croisières étant soumises à l'ensemble des règles applicables à la navigation intérieure, LEVANTIN CATAMARANS se réserve le droit d'apprécier le caractère navigable ou non de la mer et ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable en cas de modification ou d'annulation d'une croisière résultant de l'application des règles susvisées et de façon générale de tout événement de nature à mettre en péril la sécurité des personnes et biens transportés.

LEVANTIN CATAMARANS ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable pour les dommages de toute nature résultant notamment de force majeure, d'actes ou de menaces terroristes, de crue subite, d'inondations, d'intempéries, d'orages, d'incidents techniques, d'une défaillance de l'un de ses prestataires de service et de façon générale de toute autre événement de quelque nature que ce soit qui serait indépendant de la volonté de LEVANTIN CATAMARANS.

LEVANTIN CATAMARANS décline toute responsabilité en cas de vols ou de dégâts causés aux vêtements, bagages à mains et autres effets personnels des passagers, et se réserve le droit de facturer au client tout dégât matériel causé au bateau et à ses équipements, par lui-même, et de façon générale, par toute personne dont il réponde (mineur l'accompagnant, etc...).

LEVANTIN CATAMARANS décline toute responsabilité en cas de chute à l'eau par le client notamment si celui-ci n'a pas respecté les consignes de sécurité.

LEVANTIN CATAMARANS décline toute responsabilité en cas d'inobservation par le client des présentes Conditions Particulières de ventes, et des règlements de police générale et particulier, sans préjudice des dommages et intérêts qu'elle pourra demander en raison des dommages et préjudices qu'elle aura subi du fait de cette inobservation.

ARTICLE 10 - Responsabilité du Prestataire - Garantie

Le Prestataire garantit, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, le Client, contre tout défaut de conformité, provenant d'un défaut de réalisation des Services.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des défauts de conformité dans les conditions prévues ci-dessus à l'article "Réclamation".

Après constatation par le Prestataire du défaut, la garantie de ce dernier est limitée au remplacement par un Service équivalent au Service effectivement payé par le Client et le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

ARTICLE 11 - Informatiques et Libertés

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Prestataire chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant.

ARTICLE 12 - Propriété intellectuelle

Le contenu du site internet "levantin.fr" est la propriété du Prestataire et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, Le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, supports publicitaires, etc., réalisés en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdits supports, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

ARTICLE 13 - Droit applicable et juridiction

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Tout litige concernant, l'interprétation, ou l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente sera soumis aux tribunaux français compétents.

Les litiges nés entre le Prestataire et ses clients inscrits au registre du commerce et des sociétés seront soumis au Tribunal de Commerce de Marseille.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française.

Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Les Parties pourront également recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige.

ARTICLE 14 - Information précontractuelle - Acceptation du Client

Le Client agissant en qualité de particulier, qu'il soit seul ou en nombre, reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L111-1 à L111-7 du Code de la Consommation, et en particulier :

- les caractéristiques essentielles du Service, compte tenu du support de communication utilisé;
- le prix des Services et des frais annexes ;
- les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte,
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives au droit de rétractation, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.